

(N^o 184.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 9 JUILLET 1846.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la demande de naturalisation ordinaire du sieur Charles Henri Frédéric Sasse , musicien gagiste au 6^e régiment de ligne.

(Voir le N^o 329 de la Chambre des Représentants , session 1844 - 1845.)

MESSIEURS,

Le sieur Charles Henri Frédéric Sasse, musicien gagiste au 6^e régiment de ligne, a, par pétition du 10 avril 1843, adressée à M. le Ministre de la Guerre, demandé la naturalisation ordinaire.

Il est né à Blengow, dans le duché de Mecklenbourg, le 28, mars 1810 ; il a satisfait dans son pays aux lois sur le service militaire, et est entré comme sergent dans le 7^e régiment d'infanterie Belge, le 16 août 1832.

Ses supérieurs rendent un bon témoignage de sa conduite ; sa demande a été prise en considération dans la Chambre des Représentants par 42 suffrages contre 11.

Le Duc D'URSEL, Rapporteur.